

## Mairie de Messimy-sur-Saône

### Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2021

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières et essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site Internet de la commune.

En plus du budget principal, la commune de Messimy-sur-Saône gère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 un budget annexe « Locaux commerciaux »

## I.- BUDGET PRINCIPAL

### Section de fonctionnement

L'année 2021 génère un excédent de fonctionnement de 225 667,13 €.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement ont connu une hausse de l'ordre de 1,46 % (692 242,94 € contre 682 291,92 €).

Les explications suivantes sont données par chapitre permettant d'éclairer sur les évolutions :

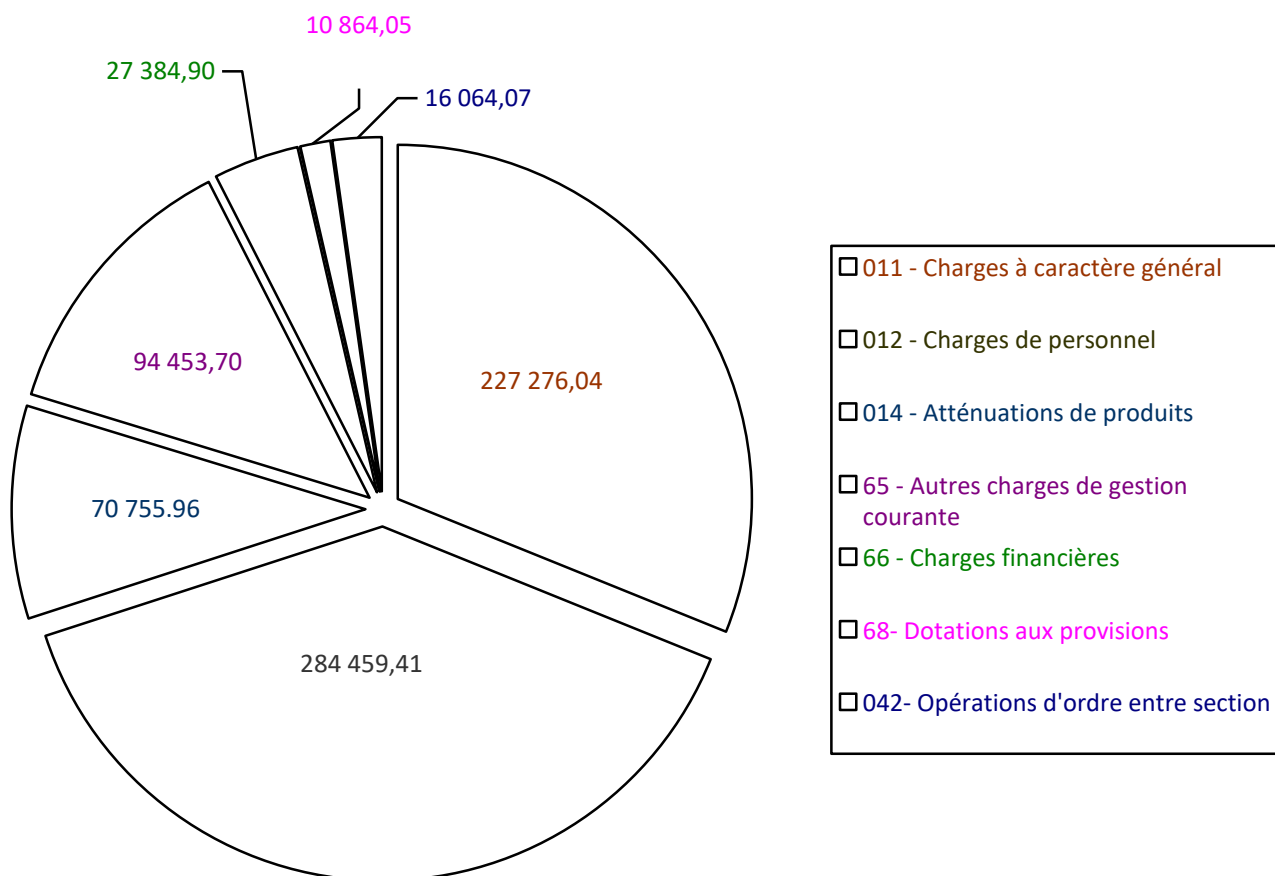
- une hausse à peu près maîtrisée des charges à caractère général de + 4,92 % (+ 10 664,88 €), mais au-dessus de l'inflation qui sur l'année 2021 s'élève à une moyenne de 1,60%. Les principales hausses portent sur l'alimentation (fourniture des repas au restaurant scolaire) liée à une reprise normale de l'école par rapport à 2020, l'entretien des terrains (remise en état du terrain de foot après le passage des gens du voyage), l'entretien des bâtiments (travaux consolidation d'un local), l'entretien autres biens mobiliers (plusieurs interventions sur chaudière des vestiaires du foot), les remboursements des frais à la communauté de communes pour l'instruction des actes d'urbanisme. Il est noté la stabilité des fluides et une réduction des frais d'actes et de contentieux
- les charges de personnel ont augmenté de 5,60 % (+ 13 058,71 €) après avoir connu une diminution en 2020. Cette hausse s'explique par le recrutement de deux personnes à partir de septembre 2021 et le renforcement du dispositif au niveau du restaurant scolaire. Parallèlement, un agent est parti à la retraite et un autre agent a été à demi-traitement durant cinq mois.
- les charges de gestion courante, après une forte hausse en 2020, ont connu une diminution de 4,48% (- 4 230,75 €) liée à des contributions moindres auprès du syndicat d'énergies et e-communication. Il est précisé que cette réduction est moindre en tenant compte de la subvention exceptionnelle de 1 350 € versée en 2020 pour une classe de natation.
- les charges financières (intérêts d'emprunts) continuent à diminuer de 9,98 % (- 2 735,69 €) du fait de la dégressivité normale des intérêts dans le temps, le maintien à 0% d'un emprunt à taux variable sur toute l'année et la fin du remboursement d'un emprunt au 25 mai 2021. Cette année, il a été réglé des intérêts sur la ligne de trésorerie utilisée à hauteur de 30 000 € pendant 2 mois,
- l'atténuation des produits est resté quasiment à l'identique en raison du maintien du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR),

- le versement de provisions pour risques (affaires judiciaires) de 9 000 € et également pour dépréciation d'actifs circulant d'un montant de 1 864,05 €,
- les opérations d'ordre de transfert entre sections correspondent aux amortissements (13 143,45 €) et à la valeur comptable d'une immobilisation cédée (2 920,62 €).

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
011- Charges à caractère général	227 276,04 €
012- Charges de personnel	245 444,22 €
014- Atténuations de produits	70 755,96 €
65- Autres charges de gestion courante	94 453,70 €
66- Charges financières	27 384,90 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €
68- Dotations aux provisions	10 864,05 €
042- Opérations d'ordre entre sections	16 064,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>692 242,94 €</b>

### Dépenses de Fonctionnement par chapitre



- Recettes

Les recettes de fonctionnement ont progressé de 3,27 % pour atteindre 917 910,07 €, contre 888 780,71 € en 2020, soit + 29 129,36 €

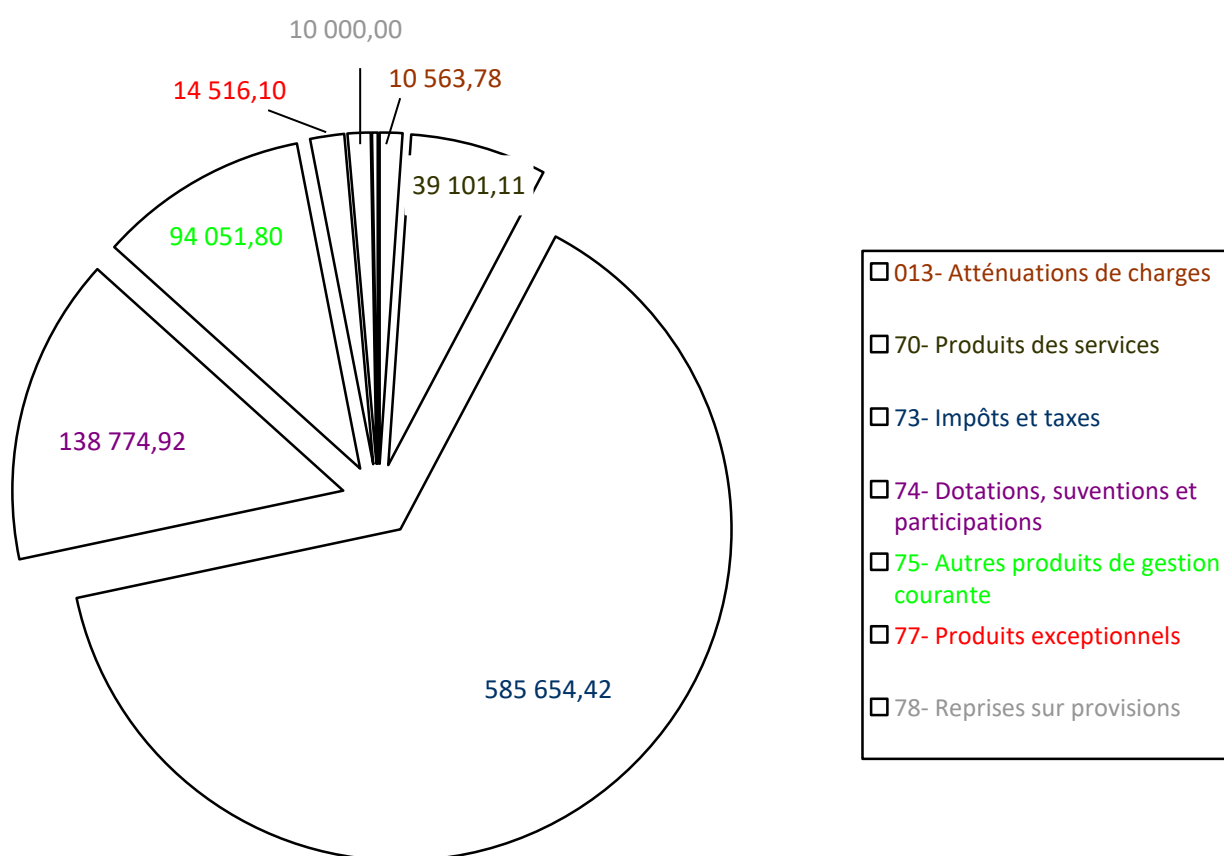
Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- une quasi-stabilité de la Dotation forfaitaire versée par l'Etat : 97 100 € contre 97 162 € (- 0,06%), mais une forte baisse de la Dotation nationale de péréquation qui est passée de 19 476 € à 3 838 € (soit - 15 638 €)
- les produits des services ont progressé de 22 477,32 €, en raison d'une reprise normale des repas au restaurant scolaire (+ 18 704,74 €), mais aussi d'une délivrance ou renouvellement important de concessions au cimetière (+ 3 180 €),
- les recettes fiscales directes ne correspondent plus qu'aux taxes foncières bâties et non bâties : le produit correspondant est passé de 393 387 € à 426 032 €, soit une hausse de 8,30%, liée à la hausse des taux de 4% votée entre 2020 et 2021, ainsi qu'à la valorisation des bases par l'Etat et aux nouvelles constructions. Dans le cadre de la réforme, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation, mais a récupéré la part du foncier bâti du département avec un coefficient correcteur pour conserver le même produit fiscal à la base et désormais sans possibilité d'évolution,
- l'attribution de compensation de la Communauté de Communes Val de Saône Centre a diminué de 576 € pour s'établir à 107 621 €, en raison d'un transfert de charges lié à l'entretien du chemin de Halage,
- les produits des revenus ont diminué de 5,76% (- 5 422,26 €) en raison de la non-location de logements pendant quelque mois, de la modification du bail avec Orange pour le pylône et de l'absence de location de la salle des fêtes sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021.
- des produits exceptionnels toujours importants, même s'ils diminuent un peu, avec le remboursement de plusieurs sinistres par l'assurance (potelets, poteau incendie, feu piéton,...), ainsi que d'honoraires d'avocats et de recouvrement au titre de l'article L 761-1 du code de justice administrative,
- la reprise de provisions sur des affaires judiciaires terminées (10 000 €).

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE**

CHAPITRE	CA 2021
013- Atténuations de charges	10 563,78 €
70- Produits des services	61 578,43 €
73- Impôts et taxes	585 654,42 €
74- Dotations, subventions et participations	138 774,92 €
75- Autres produits de gestion courante	94 051,80 €
77- Produits exceptionnels	14 516,10 €
78- Reprises sur provisions	10 000,00 €
042- Opérations d'ordre entre sections	2 770,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>917 910,07 €</b>

## Recettes de Fonctionnement par chapitre



### Section d'investissement

Hors restes à réaliser et report de l'année antérieure, la section d'investissement est déficitaire de 193 866,29 € sur l'année 2021. Avec le report de l'année 2020, le résultat reste en déficit de 199 460,04 €. Le résultat d'investissement cumulé, en tenant compte des restes à réaliser, est déficitaire de 181 455,21 €.

- Dépenses

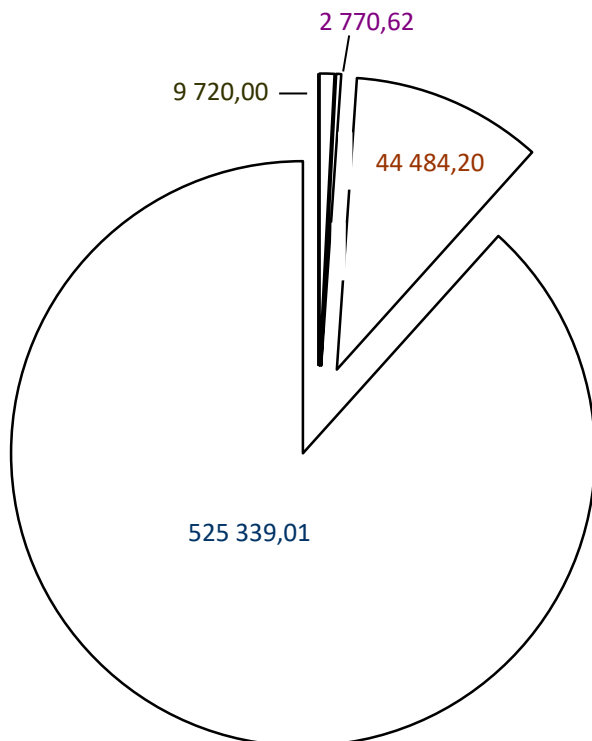
Les dépenses d'investissement ont connu une hausse en 2021 de 271 654 € pour arriver à un montant de 582 313,83 €, en raison de l'opération importante réalisée pour la sécurisation de l'entrée Nord qui a elle seule représente 79,23% des dépenses 2021. Les autres dépenses ont concerné des acquisitions (ordinateur portable, photocopieur à l'école, tables, casiers, chaises et aspirateur), la mise en place d'un deuxième columbarium au cimetière, la pose d'un mitigeur dans les douches du camping, des travaux sur des bâtiments (Leds à la Halle, isolation des combles de la mairie, de la bibliothèque et de la salle polyvalente, séparation des eaux pluviales et eaux usées dans la cour d'un immeuble), l'étude de la fermeture du préau de l'école, la continuation des travaux

d'accessibilité (épicerie/bar/restaurant et tennis), la mise en place d'une glissière de sécurité chemin de la Rivière et la réfection du chemin de Rongefier. A ces opérations, il convient de rajouter les frais d'étude pour la route de Saint-Trivier et les eaux pluviales du centre-village.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
16- Emprunts et dettes assimilées	44 484,20 €
20- Immobilisations incorporelles	9 720,00 €
Opération n° 100- Acquisitions de matériels	4 942,57 €
Opération n° 110- Bâtiments communaux	27 895,25 €
Opération n° 201501- Accessibilité bâtiments communaux	15 506,46 €
Opération n° 201603- Vidéoprotection	0,00 €
Opération n° 201902- Aménagements sécuritaires	4 966,80 €
Opération n° 201903- Sécurisation entrée Nord RD 933	461 371,93 €
Opération n° 226- Réfection chaussées voirie	10 656,00 €
040- Opération d'ordre entre sections	2 770,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>582 313,83 €</b>

### Dépenses d'investissement par chapitre



- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- Opérations
- 040 - Opération d'ordre entre sections

- Recettes

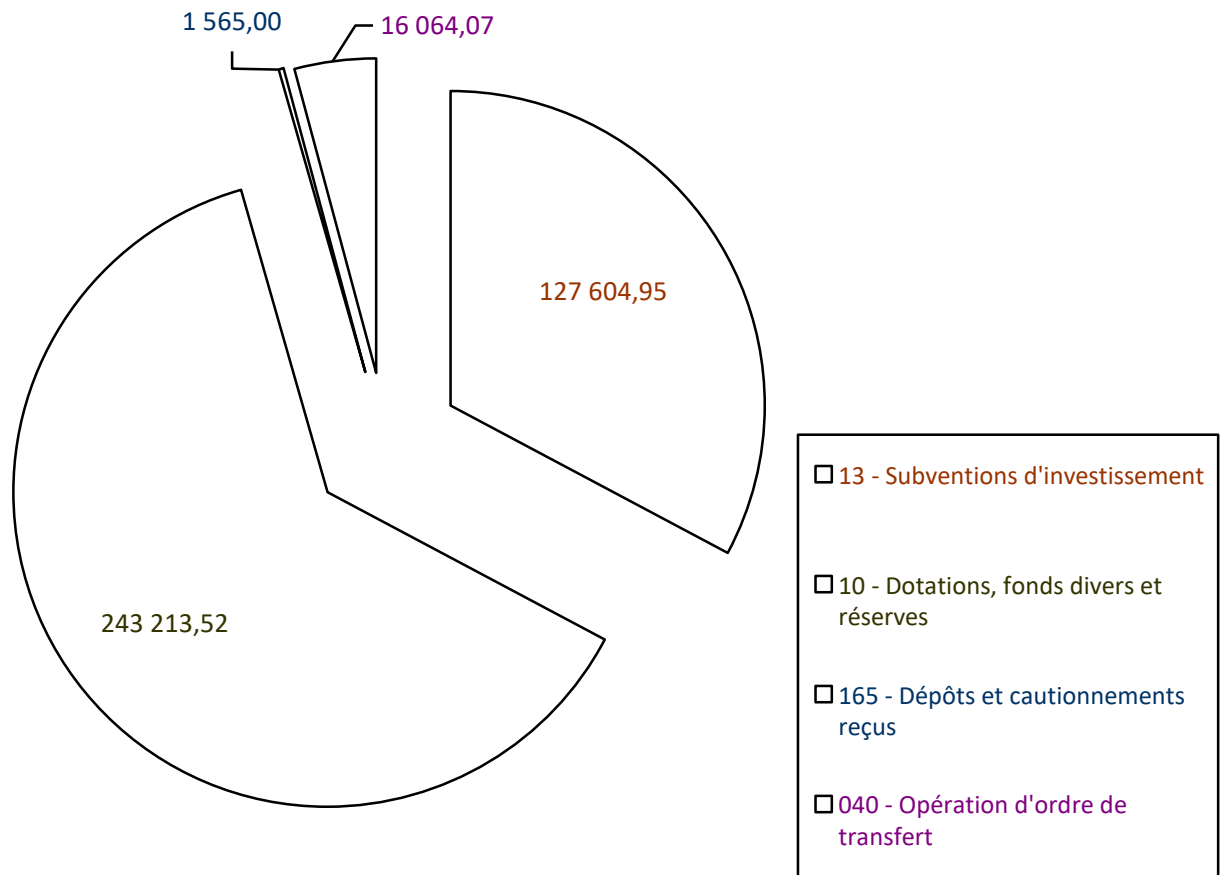
Les recettes d'investissement continuent leur hausse en passant de 271 280,50 € en 2020 à 388 447,54 €.

- Il a été affecté en excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 174 309,14 €, couvrant le déficit d'investissement 2020,
- Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA), lié aux investissements en N-2, est moins important : 13 904 € (18 895 € en 2020),
- La taxe d'aménagement est toujours en progression pour atteindre en 2021 le montant de 53 703,38 € (49 144,48 € en 2020)
- La commune a perçu pour la sécurisation de l'entrée Nord de la RD 933 : deux acomptes de la subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la participation du département pour le drainage de la chaussée et le fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Saône sur la tranche ferme. Au titre des travaux d'accessibilité, un acompte a été versé par le Département de l'Ain. Les sommes restantes à percevoir sur ces deux opérations ont été mises en restes à réaliser.

**RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE**

CHAPITRE	CA 2021
13- Subventions d'investissement	127 604,95 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	243 213,52 €
165- Dépôts et cautionnement reçus	1 565,00 €
040- Opération d'ordre entre sections	16 064,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 447,54 €</b>

## Recettes d'investissement par chapitre



### I.- BUDGET ANNEXE « Locaux commerciaux »

Ce budget a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la gestion de l'opération liée à la création de trois locaux commerciaux au centre village, en l'assujettissant à la TVA, et a donc connu sa quatrième année d'existence

#### Section de fonctionnement

L'année 2021 se termine avec un excédent de fonctionnement de 13 092,14 €.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement correspondent pour les charges à caractère général à l'assurance des locaux et à la taxe foncière, pour un montant total de 467,62 €.

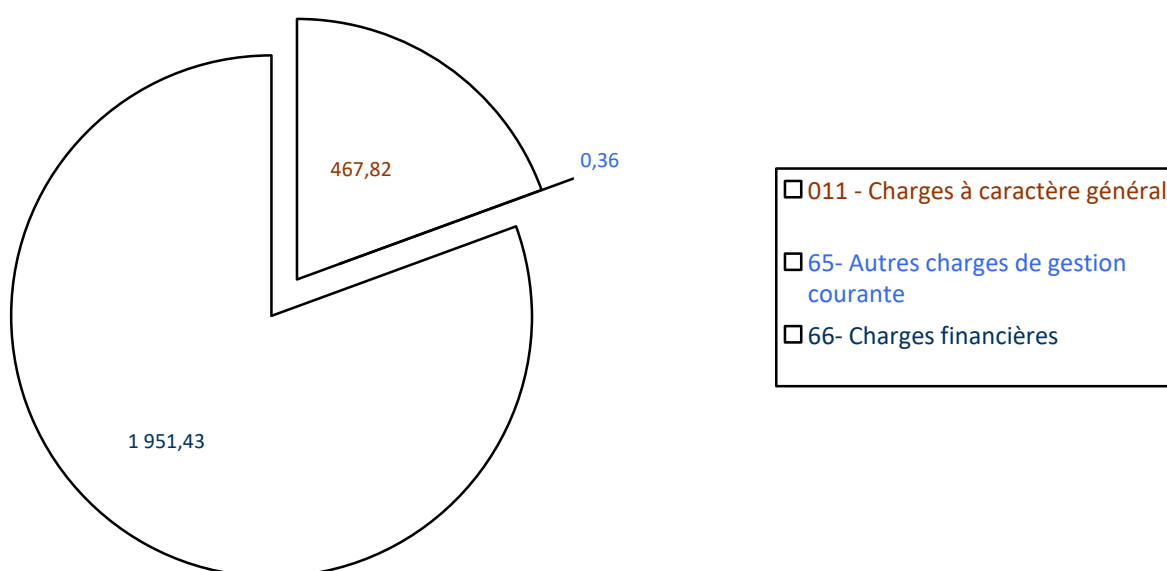
Une dépense de 0,36 € a été réalisée au niveau des autres charges de gestion courante pour la régularisation des arrondis de centimes de la TVA.

La dernière dépense porte sur les intérêts 2021 de l'emprunt pour une somme de 1 951,43 €.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
011- Charges à caractère général	467,82 €
65- Autres charges de gestion courante	0,36 €
66- Charges financières	1 951,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 419,61 €</b>

### Dépenses de Fonctionnement par chapitre



- Recettes

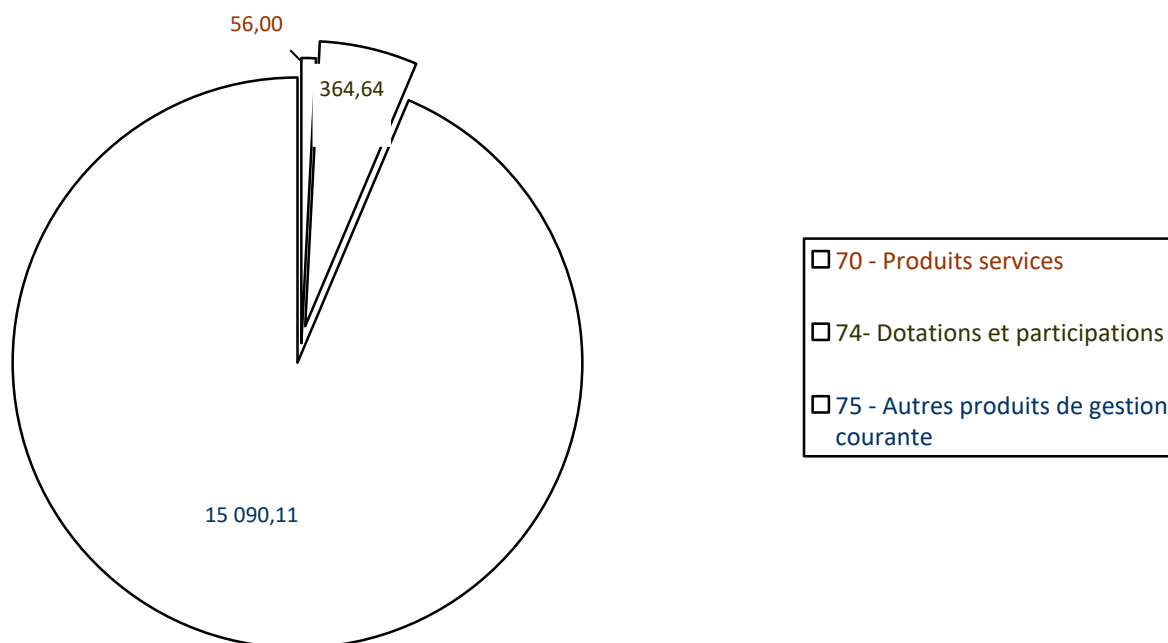
Les recettes de fonctionnement comprennent le remboursement de la TEOM pour 57 €, une attribution de 364,64 € pour compenser les pertes de loyers de novembre 2020 et les locations des trois locaux pour 15 090,11 €.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
70- Produits services, domaine et ventes	57,00 €
74- Dotations et participations	364,64 €
75- Autres produits de gestion courante	15 090,11 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 511,75 €</b>



## Recettes de Fonctionnement par chapitre



### Section d'investissement

Elle est déficitaire de 559,75 € sur l'année 2021. Les restes à réaliser sont quant à eux égaux en dépenses et recettes. En prenant en compte le déficit reporté de l'année 2020 (8 578,18 €), le résultat cumulé d'investissement est déficitaire de 9 137,93 €.

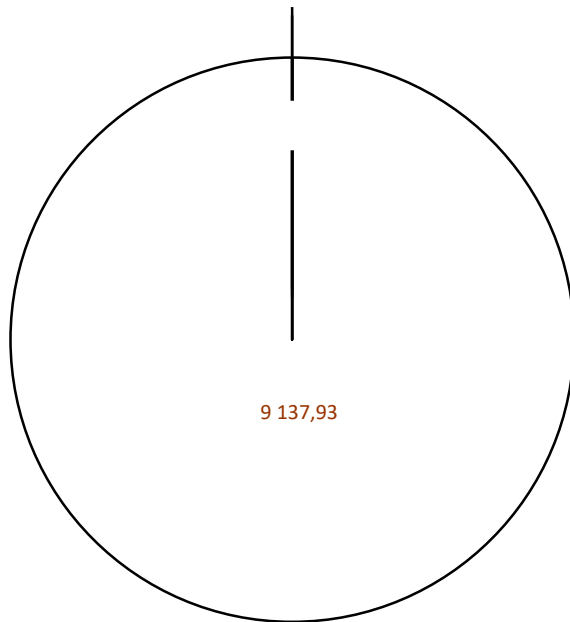
- Dépenses

Les dépenses d'investissement correspondent exclusivement au remboursement du capital de l'emprunt.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
16- Emprunts et dettes assimilées	9 137,93 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 137,93 €</b>

## Dépenses d'investissement par chapitre



□ 16- Emprunts et dettes assimilées

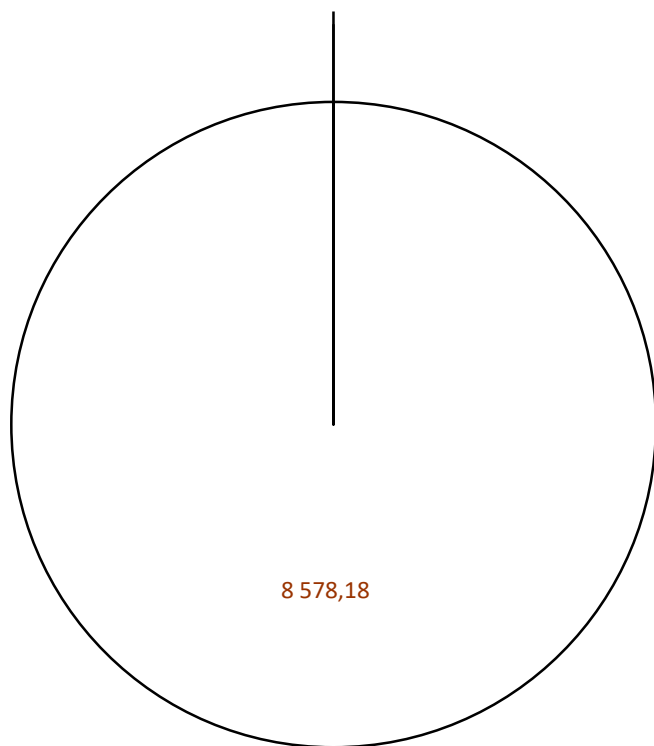
- Recettes

Les recettes d'investissement sont composées uniquement de l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 20 pour couvrir le déficit d'investissement.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
10- Dotations, fonds divers et réserves	8 578,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 578,18 €</b>

## Recettes d'investissement par chapitre



10 - Dotations, fonds divers et réserves